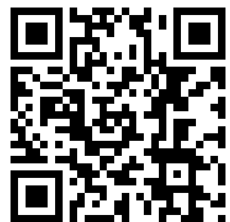
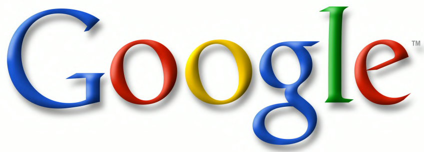




RICHARD SIMON

ET LA

CRITIQUE BIBLIQUE

PAR

CH. TROCHON, Prêtre de l'Oratoire.

(Extrait de la *Revue de la Normandie*, mai 1868.)





ROUEN

IMPRIMERIE DE E. CAGNIARD,

Rues de l'Impératrice, 88, et des Basnage, 5.

—

1868.

RICHARD SIMON.

RICHARD SIMON

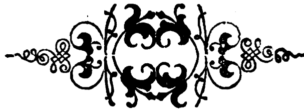
ET LA

CRITIQUE BIBLIQUE

PAR

CH. TROCHON, Prêtre de l'Oratoire.

(Extrait de la *Revue de la Normandie*, mai 1868.



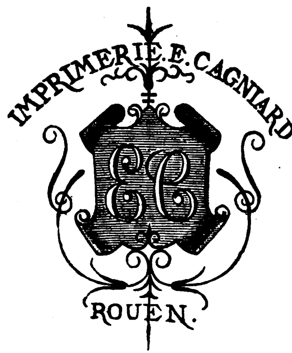
ROUEN

IMPRIMERIE DE E. CAGNIARD,

Rues de l'Impératrice, 88, et des Basnage, 5.

—

1868.


IMPRIMERIE E. CAGNIARD
EC
ROUEN.

RICHARD SIMON

ET LA

CRITIQUE BIBLIQUE.

Tout en n'osant guère me flatter d'assister à un réveil parmi nous des études scripturaires, je voudrais toutefois appeler l'attention sur un des hommes les plus propres à inspirer aux catholiques français l'amour et le zèle de la critique et de l'exégèse. S'ils étudient les œuvres de notre compatriote Richard Simon, s'ils osent affronter les condamnations de Bossuet, et les criailleries dont le nom du célèbre dieppois a été poursuivi par les Jansénistes, les critiques français entreront dans une voie vraiment féconde. Ils auront sous les yeux l'exemple d'un travailleur infatigable qui, avec quelques erreurs, a répandu dans ses ouvrages une érudition et une sagacité incomparables : ils verront à quel prix on arrive à la vraie science, et de quelles persécutions et de quelles souffrances il faut parfois la payer : ils sauront s'élever au-dessus des faciles succès et mépriser les coteries ignorantes qui, aujourd'hui encore, ne décident que trop de la renommée.

Je ne me propose pas d'entrer ici dans les détails de la vie de Richard Simon : le savant directeur de cette Revue nous les a fait connaître dans un livre fort utile et très intéressant, que les lecteurs normands apprécient comme il le mérite (1) et possèdent parfaitement ; je ne rappellerai ici de cette vie que quelques faits nécessaires à mon sujet.

(1) *Galerie dieppoise*. Dieppe, 1862, in-8°.

Richard Simon, né à Dieppe en 1638, fit ses études d'humanités au collége de l'Oratoire de cette ville, s'appliqua dès ce temps avec succès à la langue grecque, puis alla faire, sous les Jésuites de Rouen, une année de logique et de morale. Venu ensuite à Paris, il suivit les cours de Sorbonne. Il va nous dire lui-même les études sérieuses et étendues auxquelles il se livra alors. Dans des réponses à un questionnaire que l'on donnait à remplir à tous ceux qui faisaient partie de l'Oratoire, et qu'on a retrouvé il y a quelques années à Dieppe (1), il nous donne sur lui-même tous les renseignements désirables : « Il a pris (dans toute cette note, R. Simon parle de lui à la troisième personne) des leçons d'Escriture-Sainte sous M. le Maistre et de scholastique sous messire Grandin, Chamillart, le Blond, etc., pendant trois ans ; alloit aussi quelquefois entendre aux Jesuittes le R. P. Deschamps qui y enseignoit la théologie, et s'est appliqué à mesme temps aux langues hébraïque et syriaque. A leu pendant ces trois années la somme de saint Thomas avec le m^e des sentences, toute la théologie d'Isambert, dont il fit un abrégé qu'il a encore, Gamache et quelque chose de Suarez et de Becan ; de plus quelques commentaires sur la Bible, plusieurs hérétiques afin de savoir disputer contre les calvinistes de son pais qui font les habiles. S'est retiré après cela en son pais où il a leu l'abrégé de Baronius, par Sponde, Casaubon contre Baronius, six siècles de l'histoire des Centuriateurs de Magdebourg ; la Bible de Fremillius et Junius avec les notes, le Nouveau-Testament avec la paraphrase d'Erasme, le Commentaire de Maldonat, les grandes notes de Bèze, quelque chose de Bellarmin et des hérétiques qui ont escrit contre luy, la somme des Conciles de Coriolan, etc., outre plusieurs estudes profanes. »

Tout cela, Richard Simon l'avait lu avant vingt-quatre ans. Il y a peu d'ecclésiastiques aujourd'hui qui, à cet âge, pussent avouer des études aussi nombreuses et aussi profondes. Avec une pareille préparation, ce jeune homme aurait pu se mettre à l'œuvre, et dé-

(1) Cette notice a été publiée à Dieppe, par M. E. Jourdain. 1863, in-8°.

fendre sa foi contre les hérétiques de son temps « qui fesaient tant les habiles. » Mais plus pressé de devenir savant que de se montrer en public, il passe les années de sa jeunesse à enseigner la philosophie au collége de Juilly, à dresser le catalogue des manuscrits hébreux de la bibliothèque de l'Oratoire (1), et à publier quelques traductions ou quelques mémoires (2). Ce ne fut qu'à l'âge de quarante ans, en 1678, qu'il se crut en mesure de faire imprimer son *Histoire critique du Vieux-Testament*. Vouloir tout approuver dans ce livre, ce serait être téméraire sans raison : je ne tiens pas du tout à accorder à Simon le privilége de l'infaillibilité, et je m'incline respectueusement devant le décret de l'index qui l'a censuré ; mais à côté des défauts de l'ouvrage, défauts surtout d'expression et de forme, il y a un fond sérieux où beaucoup de choses très importantes méritent de nous arrêter. L'*Histoire critique* est divisée en trois livres : le premier traite du texte hébreu de la Bible, le second des versions qu'on en a faites, le troisième de la manière de la bien traduire.

Le principe sur lequel Richard Simon s'appuie, c'est l'infaillibilité de l'Ecriture. Ceux qui ont écrit les livres sacrés étaient inspirés pour cela (p. 26) : c'étaient des prophètes à qui la république des Hébreux avait commis ce soin, et les livres écrits par ces prophètes ont été publiés par l'autorité de la synagogue. Quoi qu'on puisse penser sur les auteurs particuliers des divers livres qui nous sont parvenus, on ne peut douter que les vérités qui sont contenues dans ces livres ne viennent immédiatement de Dieu dont les hommes ont été les interprètes. « Aussi n'y a-t-il personne, soit juif, soit chrétien, qui ne reconnaisse que cette Ecriture étant la pure parole de Dieu est en même temps le premier principe et le fondement de la religion. » Ainsi, d'un côté, tout dans l'Ecriture est inspiré ; mais d'un

(1) V. le *Catal. des mss. hébr. de la Bibl. imp.* Paris, 1866, in-f°, n° 1295, 2°.

(2) De cette époque sont le *Factum pour les Juifs de Metz*, 1670 ; la *Fides ecclesiæ orientalis*, 1671 ; la *Traduction de Léon de Modène*, 1674 ; celle du *Voyage de Dandini*, 1675, et le *Factum pour le prince de Neubourg, abbé de Fécamp, contre les Bénédictins de Saint-Maur*, 1675.

autre côté, il y a dans les livres de la Bible des choses qui ne sont pas certainement de ceux à qui ces livres sont attribués ; il s'en suit qu'elles doivent y avoir été insérées par des hommes, prophètes ou scribes, ayant autorité divine pour cela et autant inspirés que les auteurs primitifs. Voilà le système de Simon réduit à sa forme la plus simple. A ses yeux, la question de l'auteur particulier de tel ou tel livre de la Bible n'a pas d'importance : qu'importe, par exemple, que tel ou tel ait écrit le livre des Rois, pourvu que nous soyions assurés de l'inspiration de ce livre ? Le sujet de l'inspiration divine seul est changé dans ce système ; l'inspiration elle-même n'est pas attaquée, ni en principe ni en fait. Bossuet (1), à qui les Jansénistes soumirent la préface et la table de l'ouvrage, se scandalisa de voir un titre de chapitre (le cinquième), ainsi rédigé : « Moïse ne peut être l'auteur de tout ce qui est dans les livres qui lui sont attribués. » Il jeta les hauts cris et sans doute il n'avait pas tort ; mais une lecture même rapide du chapitre l'aurait bien vite convaincu des bonnes intentions de R. Simon. Car, que veut dire le critique ? simplement ceci, dont l'orthodoxie ne paraît pas attaquable : Moïse n'a pas écrit *matériellement* tout ce que nous avons de lui ; accablé par la direction du peuple, charge lourde et écrasante, s'il en fût, il a dû confier à des annalistes le soin de ne rien omettre dans l'histoire d'Israël au désert. Ces livres, mis dans les archives des Hébreux, ont été plus tard l'objet d'un travail de réduction : on en a tiré par l'autorité de la synagogue ce qui était le plus utile au peuple, et c'est ce résumé que nous possédons. Pour ma part, je ne voudrais

(1) Notre éminent compatriote, M. Floquet, n'a écouté que l'évêque de Meaux et ses partisans dans cette affaire. L'opinion aujourd'hui se prononce pourtant avec moins de rigueur que lui-même contre Simon, et la plupart des critiques, M. Glaire, entre autres, reconnaissent que Bossuet est allé trop loin dans cette circonstance. Voir une lettre que j'ai adressée au *Journal of sacred literature,* juillet 1867, p. 297 ; et l'article de mon savant ami, M. Gustave Masson, dans cette même revue anglaise, juillet 1866. V. encore la *Galerie dieppoise,* p. 339, et les *Lettres* de Simon, t. III, p. 17, et t. IV, p. 52.

pas soutenir ces théories ; mais qui oserait les condamner absolument au point de vue de la foi ? Qui donc a osé traiter d'hérétiques les pères des premiers siècles pour avoir admis qu'Esdras avait, par l'autorité divine et avec le secours du Saint-Esprit, recomposé à nouveau tous les livres sacrés ? Clément d'Alexandrie, Théodoret, saint Basile, saint Optat de Milêve l'ont ainsi cru, et plusieurs théologiens modernes, Driedo en particulier, n'ont pas craint de faire revivre leur opinion. Cette manière de voir cependant est ruineuse pour l'histoire des Hébreux ; mais l'opinion plus commune a aussi sa part de témérité, et dire avec saint Irénée, saint Jérôme et d'autres que les livres saints, corrompus pendant la captivité, furent revus et expurgés par Esdras, n'est pas non plus sans laisser quelque passage à l'arbitraire. Tout cela donc n'est qu'une question de plus ou de moins et ne méritait pas le bruit qu'on en fit au temps où parut l'*Histoire critique*. Il fallait que les ennemis de l'église fussent bien combattus par ce livre, puisque protestants et jansénistes s'unissent les uns pour le réfuter, les autres, ce qui est moins noble et moins franc, pour le faire supprimer. On comprend assez facilement les motifs qui les guidaient. C'est toujours à l'autorité de l'Eglise que R. Simon a recours ; c'est elle qu'il invoque pour la décision des questions les plus importantes, et il répète sans cesse aux protestants que l'Ecriture sainte toute seule n'est pas une règle de foi suffisante. Ecoutez-le répondre vertement au fameux théologien calviniste Leclerc, qui avait attaqué avec violence l'*Histoire critique* : « Il est constant que l'Eglise est appelée par saint Paul *la colonne et le soutien de la vérité*. Ce qui est une preuve évidente qu'elle a comme en dépôt les vérités de la religion chrétienne. Mais cela, dit-on, ne peut pas s'étendre au-delà de ce qui est marqué dans l'Ecriture. Si cela est, il faut qu'on nous prouve que toutes les vérités de la religion ont été mises par écrit dès ces premiers temps, ce qui ne sera pas aisé. Au contraire, nous voyons plusieurs églises établies avant qu'il n'y eût aucune Ecriture, et elles étaient les dépositaires des traditions apostoliques, dont une partie a été seulement écrite dans la suite selon les occasions, et non exprès pour être la règle unique

de notre foi. Quand même ces traditions n'auraient pas été publiées dans les livres du Nouveau-Testament, l'Eglise les aurait toujours conservées, et nous aurions recours alors au témoignage des principales églises du monde pour autoriser toutes ces traditions » (1).

Dans tous ces écrits de controverse, Simon insiste sur la nécessité de la tradition, sans le secours de laquelle l'Ecriture sainte ne peut suffire à établir solidement la foi. On peut voir dans son *Histoire des commentateurs du Nouveau-Testament*, comment, à l'article de Tertullien, il insiste sur ce point, et combien il loue la méthode que cet auteur célèbre a suivie dans son *Traité des Prescriptions*.

Il serait donc ridicule de vouloir faire de Simon un précurseur des rationalistes. C'est au contraire un ennemi déclaré de la liberté de penser, un homme qui partage sur ce point toutes les idées vraies et fausses de son temps. Il ne manque point d'esprit quand il prend Leclerc à partie sur ce sujet : « Je ne m'étonne plus, dit-il (2), que « M. Leclerc qui trouve l'Ecriture si claire, exhorte les peuples à « vivre conformément à leurs lumières, et à abandonner la société « de ceux qui les tyrannisent, afin de se ranger avec ceux qui leur « donnent la liberté de vivre selon leur conscience. Tous les chré- « tiens, dit-il, soutiennent cette même vérité aussi bien que lui, « après Jésus-Christ et les apôtres. Il n'y a encore eu que le prieur « de Bolleville (3) qui ait trouvé mauvaise cette liberté de conscience. « Si cela est, les Arminiens ont eu grand tort de se plaindre des « cruautés que les calvinistes ont exercées envers eux, ne voulant « pas les laisser vivre selon leur conscience. Tout le monde sait les « désordres que cette liberté de conscience prêchée par Luther « causa dans une partie de l'Allemagne, où l'on eût bien de la peine « à arrêter la fureur de certains fanatiques. »

(1) *Réponse aux sentiments de quelques théologiens de Hollande*, ch. IV. Rotterdam, 1630, in-4°, p. 40.

(2) *Réponse à la défense des sentiments de quelques théolog. de Hollande*. Rotterdam, 1687, in-4°, p. 83.

(3) Nom du bénéfice de Simon dans le pays de Caux.

Prenons-le donc pour ce qu'il est, un savant, critique de premier ordre, doué d'une sagacité admirable, très attaché à la religion, mais n'ayant pas toujours assez de prudence et de douceur. Habitué à dire trop librement sa pensée, il railla Arnauld, Martianay, Leclerc, Port-Royal (1), la Sorbonne, quelques jésuites, les Bénédictins. Aussi tous se réunirent contre lui, l'attaquèrent sans relâche, et parvinrent à fausser l'opinion sur son compte. Laissons dire ses détracteurs, et cherchons tranquillement, en laissant de côté toutes ces querelles surannées, à profiter des habiles recherches auxquelles il dévoua sa vie. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur les systèmes de Simon ; pour le faire avec profit, il faudrait un volume : je me bornerai donc à dire, en quelques mots, combien ses travaux ont été fructueux pour la critique sacrée.

Depuis longtemps on lisait peu l'Ancien-Testament dans le texte original, et une fausse interprétation du décret du concile de Trente sur l'autorité de la version vulgate avait fait négliger l'étude de l'hébreu (2). Orientaliste consommé, Simon ramena l'attention vers les langues sémitiques, et, — chose à noter, — il donna le premier des règles pour discerner les bons manuscrits. Jusqu'à lui, la critique d'un point si important avait été incertaine ; Leusden, contem-

(1) Dans ses *Difficultés proposées au R. P. Bouhours*, Amsterdam, 1687, in-18, il met en scène un disciple de Port-Royal, qui ne se gène pas sur le compte des Jésuites. « Il n'y a pas d'apparence, ajoute R. Simon, que cet « homme qui, dans l'entretien, ne disait pas deux mots sans citer saint Au- « gustin, eût voulu mentir pour faire tort à la réputation d'un Jésuite » (p. 12). Voilà de la bonne satire.

Simon y excelle. Qu'on lise dans la *Réponse à la défense des sentiments des Théologiens de Hollande*, p. 188, la page piquante où il prouve à Jurieu que ce n'est pas la ville de Rome que le nombre 666 de l'Apocalypse désigne, mais bien ce théologien lui-même. C'est une réfutation par l'absurde qui fit rire tout le monde, excepté Jurieu.

(2) Notons de plus la fausse direction donnée par Port-Royal aux études bibliques ; l'école jansénienne prétendait que saint Augustin, sans savoir l'hébreu, était entré plus profondément qu'aucun commentateur dans l'intelligence du texte sacré.

porain de Simon (il mourut en 1699), et un des plus savants hébraïsants de l'époque, s'était trompé sur ce point et était allé tout-à-fait à l'opposé de la vérité (1). Quant aux Buxtorf, on ne sait trop quel jugement porter sur leurs travaux. Le plus savant d'entre eux peut-être, le second Buxtorf (1599-1664), faisait remonter à Esdras l'invention des points-voyelles. Pour combattre les idées plus saines de L. Cappel, il se servait de raisons métaphysiques et d'arguments empruntés à la théologie, au lieu de chercher dans l'histoire de la langue et dans des comparaisons avec les traductions primitives la vérité sur un point si important. Pourquoi aussi toute cette savante famille adopta-t-elle aveuglément les sottes et impertinentes rêveries des rabbins juifs, et copia-t-elle ces fantaisies insensées qui n'ont guère changé de caractère depuis le jour où saint Jérôme les relevait avec mépris (2) ?

Il n'y avait donc rien ou presque rien de fait sur un point si important ; le premier, Simon, apporta dans ce travail une méthode sûre. Les manuscrits, selon lui préférables, sont ceux qui furent écrits pour l'usage des synagogues, qui n'ont pas d'ornements recherchés, et par exemple ne sont pas écrits en or. Il indique même, sans pourtant y insister, cette distinction capitale des manuscrits d'après les différents pays d'où ils viennent. Quant à la massore, il ne la prend que pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour une révision critique d'une époque assez récente, due à divers rabbins plus ou moins savants, et dont les règles ont plus d'une fois changé. L'histoire de cette critique du texte hébreu est assez difficile à faire, à cause de l'ignorance des Juifs, même touchant leur propre histoire (3). Cependant on ne doit pas la dédaigner entièrement. « J'ai lu la massore en elle-même et, en ayant traduit la meilleure partie pour mon usage particulier, j'ai été persuadé que si, d'un côté, elle renferme beaucoup de minuties inutiles, il y a d'autre part un grand

(1) *Hist. crit. du V.-T.*, p. 122.
(2) Ep. 121 *ad Algasiom*, c. x, éd. Migne, col. 1033.
(3) *Histoire crit. du Vieux-Testament*, p. 131.

nombre de règles très utiles et qui peuvent servir pour concilier les anciennes versions avec les nouvelles » (1). Elle se divise en petite et en grande : le style dont elle est écrite est fort difficile, et « à moins de savoir presque par mémoire toute l'Ecriture, » on ne peut guère la comprendre (2). Ajoutons encore, d'après notre guide, que les Juifs ont poussé la massore jusqu'à l'excès, en comptant une à une, sans cependant être arrivés à un résultat tout-à-fait digne de foi, les lettres de la Bible.

L'opinion de Simon sur la version samaritaine paraît bien modérée au sortir des vives discussions qu'avait soulevées le P. Morin, et qui n'étaient pas encore bien éteintes. Je citerai sa comparaison des deux textes. « Nous devons conclure que les Samaritains n'ayant pas « copié fidèlement le texte hébreu en quelques endroits, il faut avoir « recours à l'exemplaire des Juifs, ce qui n'empêche pourtant pas « qu'on ne puisse corriger quelquefois le texte hébreu par le Samaritain. Ce sont deux copies d'un même original, lesquelles ayant « chacune leurs défauts et leurs imperfections, peuvent s'aider l'une « l'autre. Bien loin de condamner l'exemplaire des Juifs dans les « endroits où il est plus resserré que celui des Samaritains, c'est au « contraire une marque qu'il est plus conforme à l'original, principalement quand le sens est achevé ; et il faut se défier de la trop « grande liberté que les Samaritains ont pris en décrivant leur copie » (3). Voilà de la vraie critique, simple et modérée ; on en rencontre plus souvent de ce genre dans les ouvrages de Simon que dans ceux de ses contemporains.

Malgré ces témoignages d'orthodoxie et de science, je crains que plusieurs ne trouvent assez fondés les compliments que la critique de Simon lui a valu de la part de M. Renan. Dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er nov. 1865), écrit pour servir d'introduction à un livre de M. Kuenen, à qui l'on voudrait donner de l'auto-

(1) *Histoire critique du V.-T.*, p. 132.
(2) *Ibid.*, p. 136, 137.
(3) *Ibid.*, p. 76.

rité en France, l'auteur de la *Vie de Jésus*, après quelques erreurs historiques assez singulières (1), s'exprime ainsi sur l'*Histoire critique*: « Cest un traité complet d'exégèse, en avant de cent cinquante « ans sur les autres ouvrages du même âge. Une nouvelle édition « de ce livre, annotée et complétée sur certains points, serait encore « un livre précieux, pouvant être consulté avec fruit sur toutes les « questions difficiles, relatives aux livres hébreux » (p. 239). « La « méthode de R. Simon est la vraie... on ne la changera pas » *(ib.)*. Assurément de pareils éloges ne peuvent que nous être suspects, et malgré soi, l'on plaint l'homme qui les subit. Mais grâce à Dieu, sont-ils bien mérités, et n'y a-t-il pas dans ces phrases flatteuses, ce désir assez naturel aux erreurs nouvelles, de trouver tant bien que mal des patrons dans le passé ? L'étude si rapide que l'on veuille, de l'histoire du Vieux-Testament de Richard Simon que nous avons déjà faite, nous a amenés à des conclusions bien éloignées de celles qui ont paru à M. Renan les plus certaines. Mais tant d'erreurs circulent touchant cette histoire, qu'on ne s'étonnera pas si M. Renan est loin d'avoir porté sur ce point particulier un jugement irréformable (2). Que de faits on s'était habitué à voir autrement qu'ils ne

(1) M. Renan dit de Bossuet : « La rage du rhéteur contre l'investigateur qui vient déranger ses belles phrases, éclata comme un tonnerre » (p. 241). Tous ceux qui ont lu le dernier volume de M. Floquet, savent si ce jugement est le moins du monde exact. *Bossuet, précepteur du Dauphin*, p. 403. L'auteur de l'aperçu sur les langues sémitiques, qui a paru dans le *Rapport sur les progrès des Etudes relatives à l'Egypte et à l'Orient*, Paris, imp. imp., 1867, p. 90, et qu'on peut prendre pour M. Renan tout aussi bien que pour M. Munk, reprend encore cette même thèse historiquement fausse. Voici ses paroles : « Les tentatives de R. Simon qui auraient pu être si fécondes en France, échouèrent devant l'intolérance dogmatique. R. Simon fut condamné par l'archevêque de Paris, et l'illustre Bossuet, évêque de Meaux, n'hésita pas à s'associer à cette condamnation qui a retardé de plus d'un siècle le développement de l'exégèse biblique continuée plus tard en Allemagne. »

(2) Je ne puis m'empêcher de relever une erreur singulière de M. l'abbé Bourquard (*Essai sur la méthode dans les sciences théologiques*, p. 217). Il ana-

sont, et que la critique, mieux dirigée, a éclairés d'un jour tout différent! Peut-être est-ce ici le cas. Ne prononçons donc point d'arrêt avant d'avoir analysé les pièces du procès. Nous l'avons fait en partie :

J'ai déjà parlé de l'opinion du critique sur le Pentateuque ; j'ai indiqué rapidement les preuves qu'il apporte pour soutenir que Moïse n'est pas l'auteur de *tout* le Pentateuque, car remarquez bien qu'à cela se réduit l'idée de Simon.

« Il y a bien de la différence, dit Richard Simon lui-même, entre « dire que Moïse n'a pas composé tout le Pentateuque de la manière « qu'il est présentement, et dire qu'il n'est pas absolument de lui. « M. Simon a prétendu seulement, avec les plus doctes commenta- « teurs, qu'il y est survenu quelques changements et quelques ad- « ditions : loin d'avoir appuyé les sentiments de Spinosa, il les a « réfutés d'une manière solide » (1). Ces paroles sont formelles, et, après un examen sérieux des premiers chapitres de l'*Histoire critique du Vieux-Testament*, elles me paraissent très conformes à la vérité. Je ne reviens donc sur ce sujet que pour rapprocher de la thèse de Simon quelques opinions d'auteurs autorisés aujourd'hui, et qu'on peut citer sans crainte d'erreur. Suivant Herbst (2), on peut reconnaître dans les livres de Moïse une main plus moderne ; il est incontestable, par exemple, que Moïse n'a pas écrit le dernier chapitre du Deutéronome (3).

lyse ainsi un article des *Etudes* des PP. Jésuites : « *Système des fragments épiques*. La Bible est un tissu de fictions poétiques : R. Simon (1638-1722) réfuté par Bossuet (en est l'auteur). » Jamais ce n'a été là le système de Simon, qui a toujours envisagé les livres historiques de la Bible comme une histoire très sûre du peuple hébreu. — Simon étant mort en 1712, le 1722 de M. Bourquard est évidemment une faute d'impression.

(1) *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. Paris, 1730, t. II, p. 442.

(2) *Introduction historique-critique aux livres de l'A.-T.*

(3) Driedo, théologien que nous avons cité, faisait la même observation en 1538. *Opéra*, Lovanii, in-f°, t. I, p. 1 et suiv. « *Non enim verisimile est*

L'auteur que nous citons indique encore plusieurs autres fragments intercalés par un écrivain postérieur à Moïse. (Deut. III, 9. 11, 14; Nombr. XXXVI, 10-12; Exode, XVI, 35-39, etc.) Le docteur Smith, catholique anglais, pense aussi que les chapitres 33e et 34e du Deutéronome ne peuvent pas être attribués à Moïse. Quant aux interpolations qui existeraient dans le corps du Pentateuque, c'est, dit-il, une question qui n'est pas encore résolue; « mais il serait étrange qu'il n'y en eût pas. Car aucune œuvre de l'antiquité n'en est entièrement exempte, et ni l'Ancien, ni le Nouveau-Testament, n'ont échappé à des transcriptions inexactes ou frauduleuses » (1). Nous voilà déjà loin de Welte qui, en éditant Herbst, ne voulait admettre que des variantes, mais déclarait les interpolations impossibles. Ce qu'on peut dire, c'est que la critique n'a pas encore pu démontrer leur existence avec une rigueur scientifique quelconque. Mais, qu'elle arrive à prouver clairement l'existence de ces interpolations, qu'elle les indique avec certitude, la question de l'authenticité générale, comme Smith le conclut avec raison, ne peut pas en souffrir. On peut prouver l'autorité et l'inspiration des livres sacrés tout en admettant certaines additions faites après la mort de Moïse. Bossuet lui-même admet que quelques additions ont été faites : « N'y a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse, et d'où vient qu'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui

Moysen scripsisse eam Historiæ partem, quæ post mortem illius acciderat. » — V. une curieuse étude de Richard Simon sur ce savant théologien, dans sa *Bibliothèque critique*. Amsterdam, 1708, in-12, t. II, p. 1 à 26. — J'ai vérifié les citations que fait Simon. Elles sont exactes. — Les opinions de Driedo sur les sources que Moïse a eues à sa disposition, sur l'authenticité de Judith et de Tobie, sur l'auteur des Proverbes, sur la Vulgate, sont curieuses et hardies. La Faculté de théologie de Louvain, où il a été professeur, lui devrait bien une étude. Peut-être, au reste, l'a-t-elle faite, sans que nous le sachions.

(1) *The book of Moses, or the Pentateuch in its authorship, credibility, and civilisation*. London, 1868, t. I, p. 23 et 24. — Sur cette question, v. le livre remarquable de M. le pasteur Arnaud, *le Pentateuque*. Paris, Berger-Levrault, 1864, in-8°.

attribue ? Quelle merveille que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de ses actions, afin de faire du tout un même corps ? (1) » Cet aveu du grand évêque ne diffère pas trop sensiblement des idées de son adversaire.

Encore une fois, ce qui déplaisait le plus dans Simon, c'était ce ton tranchant, emporté et moqueur, dont il ne se débarrassa jamais, et qui lui attira tant et de si puissants ennemis (2). Il trouva toujours le temps de leur répondre, et de travailler tout ensemble à d'autres œuvres moins bruyantes, mais plus solides et qui feront sa véritable gloire. Ses trois volumes d'*Histoires critiques* du texte, des versions et des commentateurs du Nouveau-Testament, l'emportent à notre avis sur celle du Vieux-Testament. Les critiques sont unanimes à louer ces trois ouvrages, auxquels il faut ajouter un quatrième volume intitulé *Nouvelles observations sur le texte du N.-T.* Dans ces quatre ouvrages, dit le docteur Reithmayr, Simon « aborda toutes les « faces de son sujet avec un étonnant déploiement d'érudition histo- « rique et de pénétration critique. Son ouvrage est devenu une « mine, et sous le rapport de la forme un modèle pour tous ceux « qui l'ont suivi. » (*Intr. au N.-T.*, par le P. de Valroger, t. I, p. 20).

On dirait que Simon voulait faire une œuvre nouvelle et constituer pour ainsi dire la science critique, en la plaçant sur des bases jusqu'alors peu solides. « Le dessein de ceux qui exercent l'art de la critique, dit-il, n'est pas de détruire, mais d'établir. » (*Hist. du texte du N-T.*, préface). Et en effet, dans ces nouveaux volumes, on ne rencontre plus ces assertions téméraires qui avaient tant choqué les lecteurs de l'*Histoire de l'Ancien-Testament*. Il est difficile d'analyser un livre de la nature de ces *critiques* : le plan général est celui qu'on a toujours suivi depuis dans les introductions à l'Ecriture sainte. L'auteur étudie d'abord les textes, puis les versions, enfin les

(1) *Histoire universelle*, citée par R. Simon dans ses *Lettres*, éd. de 1705, t. III, p. 198 et 199, et éd. de 1730, t. III, p. 223.

(2) Nous l'avons dit déjà, mais nous y revenons, parce qu'à notre avis c'est une des causes de sa mauvaise réputation.

commentateurs du Nouveau-Testament; et il avait si bien approfondi la matière qu'il traite, qu'il a fait de ses livres, je le répète avec le docteur Reithmayr, un modèle et une mine pour tous ceux qui l'ont suivi.

Le principe d'où il part est qu'il faut avant tout suivre la lettre, s'attacher au texte une fois bien établi, et ne pas s'en écarter. Sa sympathie n'est pas grande pour ceux qu'il appelle les *mystagogues* et qu'il a bien de la peine à ranger parmi les commentateurs. Aussi, quand il arrive à saint Augustin et à saint Jean Chrysostôme, il réserve toutes les louanges pour ce dernier; « ce père est toujours admirable » (*Hist. des Comm.*, p. 155), dit-il; et plus loin, à propos de ses homélies sur les épîtres de saint Paul, il ajoute : « ce père s'at- « tache à son ordinaire à éclaircir les paroles de son texte, et à « montrer la suite des raisonnements de cet apôtre. S'il fait quelque « digression, ce n'est que pour établir la théologie des orthodoxes « contre les hérétiques, ou pour apprendre à ses auditeurs la morale « de la religion chrétienne. Il ne suit jamais les nouveautés, et, ce « qui est une preuve de sa sagesse, c'est qu'il évite les allégories « et tout ce qui est trop éloigné du sens littéral » (*ib.*, p. 179). Je crois qu'il n'était pas inopportun d'insister sur la fidélité à la lettre, et de prémunir contre l'usage des allégories, au temps où la version de Mons, paraphrase contenant toutes les erreurs de Port-Royal, et les commentaires *spirituels* de Sacy répandaient de tous côtés la doctrine jansénienne. Que Richard Simon eût dû mettre plus de soin à ne pas confondre dans les mêmes censures saint Augustin et ceux qui se prétendaient les disciples de ce grand docteur, « que tout le monde regarde comme une lumière de l'Eglise » (Bossuet, *Déf. de la trad.*, l. I, ch. 7), c'est ce que nous pensons, et ce qu'il déclara lui-même plus tard (*Nouv. obs. sur le texte du N.-T.*, préface), dans des termes très nets et qui ne permettent pas de l'injurier avec l'âpreté qu'un nouvel éditeur de Bossuet a trouvée de nos jours dans son ignorance de la question (1).

(1) Voir les Prolégom. de M. Lachat, p. 7, à la *Déf. de la trad. et des SS. Pères*. On y verra reproduite cette calomnie déjà réfutée par Simon, de

Cette sévérité du critique pour les interprétations mystiques ne l'empêche pas de reconnaître ce double sens de l'Ecriture que tous les commentateurs ont admis. « Le double sens, dit-il, je veux dire « le sens littéral et historique et le sublime ou le spirituel, de la ma- « nière que je les ai expliqués (dans l'*Hist. crit. du N.-T*), est le « langage des saints Pères et des plus savants commentateurs or- « thodoxe de ces derniers siècles. » (*Lettres*. Amsterdam, 1730, t. III, p. 167).

J'ai hâte d'arriver à un sujet qui fut très étudié au XVIIe siècle, et que Simon a traité avec une sagacité remarquable. Mgr Meignan a reproduit un passage très long de l'*Histoire critique du texte du Nouveau-Testament,* et il reconnaît que l'opinion du savant ne s'éloigne pas de celle qu'a soutenue de nos jours le P. Patrizzi. On me permettra d'insister un moment sur ce point. Tout le monde sait que, suivant la doctrine catholique, tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau-Testament, insérés dans le canon de l'Eglise, sont inspirés de Dieu (1). On n'ignore pas non plus qu'il y a des divergences parmi les théologiens sur les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un livre soit considéré comme inspiré. Quelques théologiens enseignent que tout absolument dans l'Ecriture, même les paroles dont se sert l'écrivain, a été inspiré. Il n'y a donc à faire aucune distinction entre ce que Dieu a révélé et ce que l'auteur a pu apprendre par des moyens naturels, les faits historiques et les préceptes moraux par exemple. Tout est dicté par Dieu, et l'auteur du livre n'a été qu'un instrument, plus ou moins passif, qui copiait sous la dictée de l'Esprit saint.

Cette doctrine parut insoutenable à d'autres théologiens, Valen-

12,000 liv. reçues des protestants pour faire une version de la Bible à leur usage. Si M. Lachat avait pensé à ouvrir la *Réponse à la défense des sentiments de quelques théologiens de Hollande,* p. 77 (Rotterdam, 1687), il aurait été dispensé de citer un fait aussi controuvé. La gloire de Bossuet n'en aurait pas souffert et l'édition de M. Vivès y aurait gagné.

(1) Voir le P. Perrone, *Prælect theol.* De locis theol. pars 2^a, cap. 2um Ed. Migne, II, 1082 et sq.

tia (1) et Casini entre autres, qui adoptèrent une théorie plus large : suivant eux, l'écrivain sacré n'avait besoin que de recevoir l'impulsion de l'esprit qui le portait à écrire, et d'être assisté seulement pour le sens et les doctrines (2).

Ils ajoutent que Dieu leur faisait choisir les mots et les termes les plus convenables, sans toutefois les leur imposer. Cette condition a paru encore difficile à admettre à certain exégèses, et Jahn réduit l'inspiration à ceci : Dieu assiste assez les écrivains pour les préserver même des plus légères erreurs, mais il les laisse libres de choisir les termes dont ils se serviront, et même d'insister suivant leur attrait, sur tel ou tel sujet (3).

Le théologien anglais Holden (4), docteur de Sorbonne et théologien distingué, mort à Paris en 1665, alla plus loin encore et dans son *Analyse de la foi divine* écrivit ceci : « Le secours spécial que « Dieu a donné à chaque auteur des livres que l'Eglise reçoit pour

(1) *Commentariorum theolog*. De fide. Diss. 1ª, q. 1ª, punctum 7um, quæst. 8ª. Ingolstadt, 1603, in-f°, t. III, col. 304 et suiv. L'indication du P. Perrone n'est pas suffisamment exacte.

(2) Il est nécessaire, disent certains théologiens très opposés à l'inspiration de tous les mots, d'admettre que plusieurs expressions mêmes ont été inspirées par Dieu. « Non est dubitandum scripturas, recte ac jure verbum Dei vocari, quamquam dictionem illarum scriptoribus non suggesserit... Quum tamen negamus divinam inspirationem ad scripturarum verba in universum sese porrigere, non hoc evincere volumus, nulla omnino horum verborum esse theopneusta. Etenim, si quœ vaticinia sunt, quœ non primo ore, sed scripto edita fuêre, credere est etiam, verba quibus enuntiabantur, prœcipua saltem, subinde inspirata fuisse. Itemque sentiendum de certis quibusdam verbis, in quibus tota sive doctrinœ, sive argumenti moles consistit, velut nomen Logos, *verbum*, in scriptis Joannis, spermati *semini*, in Gal. III, 16. » (Patrizzi. *Comm. de Script. div.* § 6.)

(3) *Introductio biblica V.-T.* Vienne, 1814, p. 1, ch. II, § 19.

(4) Ladvocat, qu'on peut considérer comme une bonne autorité pour tout ce qui concerne la Sorbonne, dit qu'il était anglais. V. *Holden,* dans son *Dictionn. histor*. V. aussi R. Simon, *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* d'Ellies Dupin, t. II, p. 331. — Holden n'a pas d'article dans Michaud.

« la parole de Dieu s'étend seulement aux choses qui sont purement « de doctrine, ou qui y ont un rapport étroit et nécessaire. Mais « dans les choses qui ne sont point du dessein de l'auteur, ou qui « ont relation à d'autres choses, je juge que Dieu ne les a assistés « que de la manière dont il a coutume d'assister les autres écrivains « qui ont beaucoup de piété (1). » (Lib. I, c. 5.) Simon fait sur cette opinion une remarque qui me paraît judicieuse : c'est que Holden aurait dû plus clairement expliquer, en donnant des exemples, ce qu'il entend par les matières qui ne sont point purement de doctrine ou qui n'y ont point une entière relation *Hist. crit. du texte*, p. 299). J'ajoute avec le P. Matignon, qu'on ne saurait accorder à cette opinion une probabilité quelconque. « Pourtant si quelqu'un y avait re« cours pour mettre, sur un point particulier, sa science d'accord « avec sa foi, nous n'oserions déclarer qu'il se met par le fait même « en dehors de l'orthodoxie. » (*Loc. laud.*)

Un siècle avant R. Simon, deux illustres jésuites, Lessius et Hamel, avaient soutenu à Louvain trois thèses dont une seulement nous occupera. Ils y affirmaient que, pour qu'il y ait Ecriture sainte, il suffit que le Saint-Esprit témoigne qu'il n'y a rien dans un livre de faux, quoique ce livre ait été écrit par un homme, sans aucun secours d'en haut. Les Universités de Douai et de Louvain condamnèrent cette proposition. Arnauld s'éleva plus tard avec violence contre cette thèse et eut soin d'attaquer en même temps toute la Compagnie de Jésus, mais Simon lui répondit avec justesse : « il faut avouer que la société n'a pas pris parti là-dessus ni avant ni après les deux censures, et qu'elle a laissé aux siens la liberté de suivre l'opinion qui leur paraîtrait la plus probable. » (*Nouv. observ.*, p. 47.) Cette opinion de Lessius n'a pas été suivie, elle a le défaut de ne pas répondre à l'idée qu'on se fait généralement de l'Ecriture-Sainte, de contre-

(1) Comparez cette doctrine avec celle de M. Guizot. *Méd. sur l'essence de la rel. chrét.* 6e méd., p. 155, 159, 164. Le rapport est frappant. V. le R. P. Matignon (*Liberté de l'esprit humain dans la foi catholique*, 2e p., ch. I, p. 187.)

dire, sans le vouloir, l'idée de la révélation faite par Dieu aux hommes au moyen des livres sacrés, en faisant pour ainsi dire, sanctionner par Dieu une œuvre humaine et qui ne dépasse pas le degré de vérité naturelle auquel l'homme peut par lui-même atteindre. R. Simon l'avait compris et il déclare qu'il n'a pas pu s'attacher à soutenir la thèse de Louvain (p. 75 et 86). Suivant lui, l'inspiration consiste dans une *direction spéciale,* « lorsque le Saint-Esprit ne révèle pas directement à cet auteur ce qu'il met par écrit, mais l'excite seulement à écrire ce qu'il savait déjà, l'ayant appris d'ailleurs ou comme par ses propres lumières. Il l'assiste et le dirige de telle manière qu'il ne choisisse rien que de conforme à la vérité et à la fin pour laquelle les livres sacrés ont été composés, savoir, pour nous édifier dans la foi et dans la charité. » (*Nouv. Observ.*, p. 35.) Ce sentiment avait déjà été soutenu par de grands théologiens, Cajetan, Escala, Janssen, Bonfrère, Mariana, Cornelius, Bellarmin, Melchior Cano, et je crois qu'aujourd'hui c'est celui qui domine.

Je n'ai pas étudié comme je l'aurais désiré les œuvres de R. Simon (1) ; je me promets bien de revenir un jour à ces œuvres pour les faire connaître davantage à ceux que les lettres sacrées attirent. On dédaigne trop aujourd'hui les travaux de la science française au XVIIe siècle. La France a tant de génies à faire admirer au monde qu'elle oublie facilement ces réputations plus modestes que tant d'autres nations sauraient dignement glorifier ; elle laisse volontiers

(1) Il y a une foule de points très curieux que je n'ai pas pu toucher dans cette rapide revue. On me permettra de signaler rapidement les vues très ingénieuses du critique, sur les motifs qu'a eus l'Eglise d'approuver les livres deutéro-canoniques. (V. sur ce sujet, en particulier la *Réponse aux sentiments de quelques théologiens de Hollande*, p. 110 et suiv.); sur Daniel et la place qu'il occupe dans le canon des juifs, *Hist. critique du V.-T.*, p. 60; — sur le décret du concile de Trente touchant la Vulgate. *Diffic. prop. au P. Bouhours,* p. 15 et suiv.; — sur le double sens de l'Ecriture, *Lettres*, éd. de 1730, t. III, p. 166-205, et IV, 80 à 84 ; — ses *Jugements sur Origène*, *ib.* t. I, p. 113, et sur saint Jérôme, *ib.*, I, 274, 286; — enfin, car il faudrait tout citer, son *Projet d'une Polyglotte*, Utrecht, 1685, in-8°, que le P. Lelong, bon juge en pareille matière, trouvait supérieur à tout ce qui avait été fait.

à l'Allemagne le privilége de l'érudition ; connaît-on cependant une race qui, plus que la nôtre, joigne à la hardiesse, à la clarté, à la sûreté d'appréciation qui font les critiques, cette patience et cette force qui font les érudits ? lorsqu'une nation peut se glorifier de Mabillon, de Thomassin, de Tillemont, de Richard Simon, de Sacy, de Burnouf, de Quatremère, — je ne cite que des morts, — on est mal venu à lui reprocher sa légèreté et son ignorance.

J'ai sans hésitation placé Richard Simon parmi ces gloires de la grande science française, parce que son érudition immense et son admirable génie critique l'en rendent digne. Pourquoi a-t-il terni toutes ces admirables qualités par une ardeur batailleuse que dans son siècle, hélas ! personne ne craignait beaucoup. On n'aurait pas vu ce vieillard, aigri par les attaques de ses adversaires, jeter au feu, avant sa mort, des manuscrits qui nous seraient aujourd'hui si précieux, et refuser ainsi à ceux qui viennent après lui l'honneur de mettre dans un jour plus vif cette originale et, malgré ses défauts, très attachante figure. Aujourd'hui il est encore trop oublié de cette indifférente patrie, à laquelle au moins l'Allemagne sait l'envier. Dom Calmet, qui ne le vaut pas, a obtenu une statue de sa petite ville : quand donc Dieppe sera-t-elle fière comme elle le doit de ce fils qui, avec Duquesne, est sa principale gloire, et élèvera-t-elle un monument à cet homme qui, comme l'a dit avec son éminente autorité M. l'abbé Cochet, « suffirait à lui seul pour illustrer une ville, une congrégation, une église. »

Rouen. — Imp. E. Cagniard.






IMPRIMERIE E. CAGNIARD
EC
ROUEN.